

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 mars 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 5.459.321 , un actif net D : 5.446.557 et un bénéfice de la période de D : 41.837.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 avril 2014

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2014
(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/03/2014	31/03/2013	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	4 309 339	4 096 871	3 541 589
Actions et droits rattachés		9 543	27 075	47
Obligations et valeurs assimilées		4 245 515	3 996 645	3 482 851
Tires des Organismes de Placement Collectif		54 281	73 151	58 691
Placements monétaires et disponibilités		1 149 435	1 130 560	1 051 149
Placements monétaires	6	1 142 015	1 125 906	1 045 338
Disponibilités		7 420	4 654	5 811
Créances d'exploitation	12	547	28 969	-
TOTAL ACTIF		5 459 321	5 256 400	4 592 738
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	10 416	10 648	10 870
Autres créditeurs divers	9	2 348	2 370	10 930
TOTAL PASSIF		12 764	13 018	21 800
ACTIF NET				
Capital	13	5 235 229	5 040 663	4 427 012
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		170 056	160 961	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		41 272	41 758	143 926
ACTIF NET		5 446 557	5 243 382	4 570 938
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 459 321	5 256 400	4 592 738

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2013</i>	<i>Année 2013</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	44 125	46 773	192 352
Revenus des actions		-	-	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		43 461	45 978	189 200
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		664	795	3 150
Revenus des placements monétaires	7	7 274	7 936	29 965
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		51 399	54 709	222 317
Charges de gestion des placements	10	(12 254)	(12 527)	(51 254)
REVENU NET DES PLACEMENTS		39 145	42 182	171 063
Autres produits		-	-	138
Autres charges	11	(1 504)	(1 602)	(7 542)
RESULTAT D'EXPLOITATION		37 641	40 580	163 659
Régularisation du résultat d'exploitation		3 631	1 178	(19 733)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		41 272	41 758	143 926
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(3 631)	(1 178)	19 733
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		9 053	(4 580)	(497)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(4 857)	-	7 104
RESULTAT DE LA PERIODE		41 837	36 000	170 266

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/01 au 31/03/2014	Période du 01/01 au 31/03/2013	Année 2013
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	41 837	36 000	170 266
Résultat d'exploitation	37 641	40 580	163 659
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 053	(4 580)	(497)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(4 857)	-	7 104
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	833 782	354 506	(452 204)
Souscriptions			
- Capital	1 813 487	1 014 169	4 851 819
- Régularisation des sommes non distribuables	452	(433)	89 690
- Régularisation des sommes distribuables	66 581	36 332	185 528
Rachats			
- Capital	(1 009 770)	(671 643)	(5 270 127)
- Régularisation des sommes non distribuables	(148)	307	(103 853)
- Régularisation des sommes distribuables	(36 820)	(24 226)	(205 261)
VARIATION DE L'ACTIF NET	875 619	390 506	(281 938)
ACTIF NET	0,85%		
En début de période	4 570 938	4 852 876	4 852 876
En fin de période	5 446 557	5 243 382	4 570 938
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	92 664	101 711	101 711
En fin de période	109 487	109 119	92 664
VALEUR LIQUIDATIVE	49,746	48,052	49,328
TAUX DE RENDEMENT	0,85%	0,71%	3,39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2014, à D : 4.309.339 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2014	% Actif net
Actions & droits rattachés		6 856	9 543	0,18%
Actions & droits rattachés admis à la cote		6 856	9 543	0,18%
SOTIPAPIER	1 364	6 820	9 494	0,17%
TPR	11	36	49	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		4 195 812	4 245 515	77,95%
Obligations des sociétés		885 420	903 676	16,59%
AMEN BANK 2006	1 000	30 000	30 232	0,56%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	90 000	92 416	1,70%
ATL 2010/2 TV	1 000	80 000	80 921	1,49%
BTE 2010 B	600	51 000	52 282	0,96%
CIL 2010/2	700	28 000	28 491	0,52%
CIL 2011/1 TF	1 000	40 000	40 217	0,74%
TL 2011/1 F	1 000	60 000	62 231	1,14%
TL 2011/3 F	1 000	60 000	60 437	1,11%
TL 2012-2 B	500	50 000	50 533	0,93%
TL 2012/1 B TF	800	80 000	83 364	1,53%
TL 2013-1 CAT B TF	1 000	100 000	102 860	1,89%
UIB 2011/1 TR B	500	45 000	46 355	0,85%
UIB 2012/1 A	2 000	171 420	173 337	3,18%

Bons du Trésor Assimilables		2 665 458	2 693 304	49,45%
BTA 04 2014 7.50%	186	194 735	196 881	3,61%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	51 273	0,94%
BTA 03 2019 5.5%	225	220 725	221 295	4,06%
BTA 08 2022 5.6%	338	322 449	332 529	6,11%
BTA 10 2018 5.50%	200	196 280	200 487	3,68%
BTA 02 2015 7.00%	256	264 806	261 609	4,80%
BTA 12 2016 5.25%	625	620 963	630 366	11,57%
BTA 03 2016 5.25%	700	700 350	701 935	12,89%
BTA 02 2020 5.5%	100	96 350	96 929	1,78%
Bons du Trésor Zéro Coupon		644 934	648 535	11,91%
BTZC 10 2016	200	173 464	174 825	3,21%
BTZC 10 2016	542	471 470	473 710	8,70%
Titres des Organismes de Placement Collectif		53 964	54 281	1,00%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	53 964	54 281	1,00%
Total		4 256 632	4 309 339	79,12%
Pourcentage par rapport au total des actifs				78,94%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 44.125 , pour la période allant du 01.01 au 31.03.2014, contre D : 46.773 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2013 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2014	Trimestre 1 2013
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	11 029	11 170
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA , BTZC)	32 432	34 808
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	664	795
TOTAL	44 125	46 773

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2014 à D : 1.142.015, contre D : 1.125.906 au 31.03.2013, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2014	% Actif net
Billets de trésorerie	200 000	197 449	198 215	3,64%
Tunisie factoring au 03/06/2014	200 000	197 449	198 215	3,64%
Dépôt à vue		849 730	853 121	15,66%
Amen bank pasteur		849 730	853 121	15,66%
Dépôt à terme		90 000	90 679	1,66%
Amen bank pasteur		90 000	90 679	1,66%
Total général		1 137 179	1 142 015	20,97%
Pourcentage par rapport au total des actifs				20,92%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2014 à D : 7.274 contre D : 7.936 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2013 et présente le montant des intérêts au titre du premier trimestre 2014 sur les dépôts, les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2014	Trimestre 1 2013
Intérêts des dépôts à vue	3 391	3 397
Intérêts des dépôts à terme	679	-
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	3 204	2 706
Intérêts des BTC	-	1 833
TOTAL	7 274	7 936

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2014 à D : 10.416, contre D : 10.648 au 31.03.2013 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2014 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2014</u>	<u>31/03/2013</u>
Montant HT	10 385	10 616
TVA	1 869	1 911
Total TTC	12 254	12 527
Retenue à la source	10 416	
	1 838	1 879
Net à payer	10 416	10 648

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2014 à D :2.348, contre D : 2.370 au 31.03.2013, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2014</u>	<u>31/03/2013</u>
	-	-
Redevance CMF	463	442
Retenues à la source à payer	1 838	1 879
TCL	47	49
Total	<u>2 348</u>	<u>2 370</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2014 à D : 12.254 contre D: 12.527 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2014.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2014 à D :1.504 contre D : 1.602 pour l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2014 à D : 547, il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée du mois de Mars.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 mars 2014, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant	4 427 012
Nombre de titres	92 664
Nombre d'actionnaires	688

Souscriptions réalisées

Montant	1 813 487
Nombre de titres émis	37 959
Nombre d'actionnaires nouveaux	56

Rachats effectués

Montant	(1 009 770)
Nombre de titres rachetés	(21 136)
Nombre d'actionnaires sortants	(44)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 053
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(4 857)
Régularisation des sommes non distribuables	304

Capital au 31-03-2014

Montant	5 235 229
Nombre de titres	109 487
Nombre d'actionnaires	700